

Randonnées sur la commune

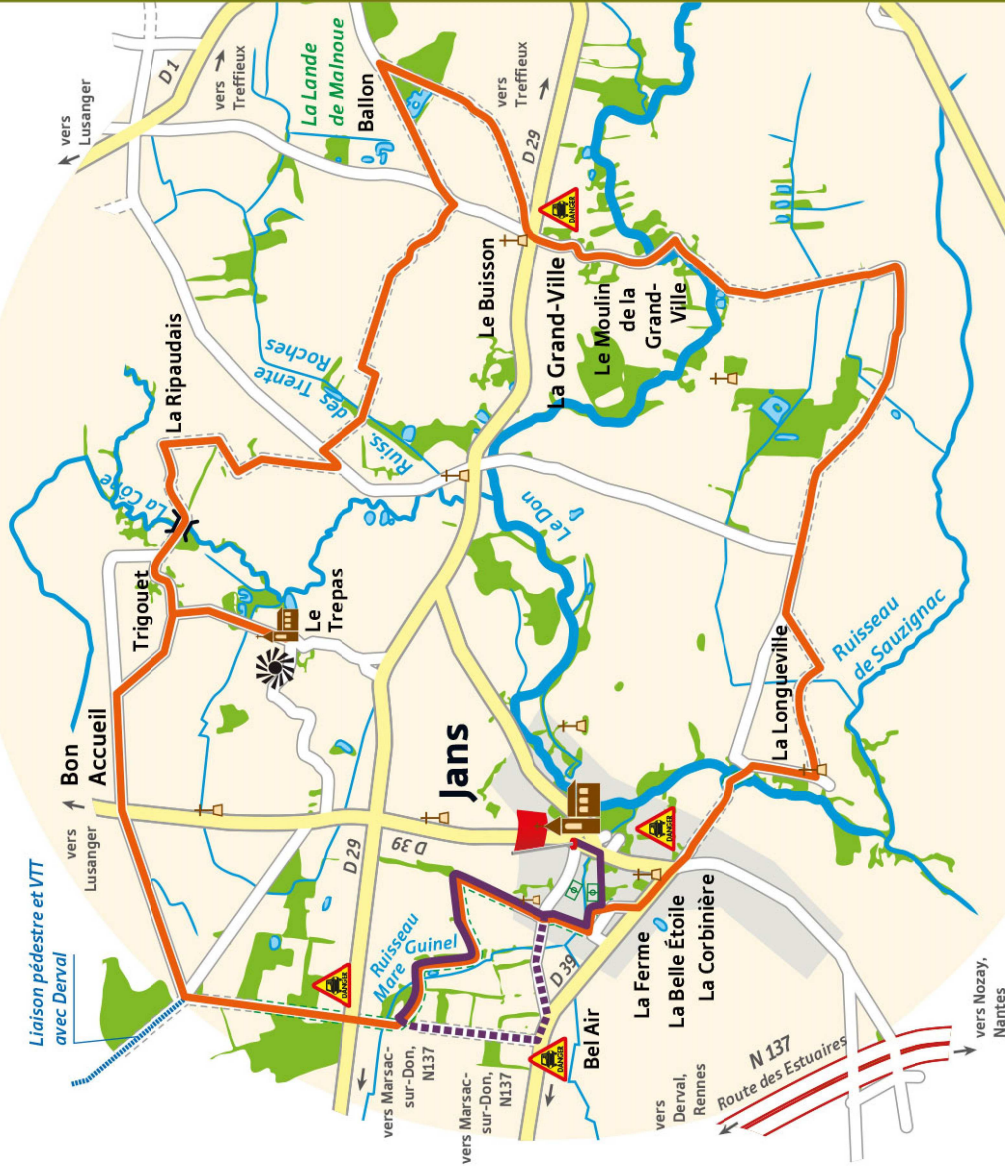
Jans

7



19,5 km
5 h

5 km
1h25



Recommandations aux randonneurs

Ces sentiers de randonnée sont nés de la volonté partagée par les communes, les associations, les bénévoles et les propriétaires privés, de préserver les chemins creux, de protéger la faune et la flore et de restaurer et mettre en valeur le patrimoine local.

Nous espérons que vous apprécierez durant votre randonnée, les efforts et le partenariat déployé par tous les acteurs pour préserver nos espaces ruraux et permettre ainsi à chacun de se ressourcer et d'en apprécier les bienfaits.

Lors de votre balade, merci de respecter les lieux et l'environnement qui vous entourent... et de rester sur le sentier balisé.



Le Plan départemental de randonnée (PDPR) élaboré par le Département de Loire-Atlantique avec l'appui du Comité départemental de la Randonnée pédestre, garantit la qualité des sentiers que vous empruntez dans le département. La création, l'aménagement et l'entretien de ces chemins bénéficient du soutien financier du Conseil départemental. Merci de respecter ce patrimoine naturel et fragile. Retrouvez tous les sentiers sur www.rando.loire-atlantique.fr



Départ
des sentiers

Place de l'église



Circuit de randonnée

- Départ des sentiers
- Sentier de Fritillaire
- Sentier de l'étang de La Pierre
- Itinéraire conseillé en période de pluie
- Site touristique / Patrimoine
- Portion de route dangereuse !
- Merci de tenir la main de vos enfants !

Code du balisage FFRP®

Sur le terrain, les circuits sont balisés en jaune (sauf mention contraire).

- Continuité du sentier
- Tourner à droite
- Tourner à gauche
- Mauvaise direction

Le PR® est un itinéraire en boucle, conçu sur une commune et qui se parcourt en une journée maximum. Balisage respectant la charte de la FFRP®.



Contacts utiles

Mairie de Jans – 02 40 51 43 73
Communauté de communes
Châteaubriant-Derval – 02 28 04 06 33
Office de Tourisme Intercommunal
à Châteaubriant : 02 40 28 20 90
www.tourisme-chateaubriant.fr